

**Marché à procédure adaptée  
Lave batterie Cuisines**

**Marché à procédure adaptée (MAPA) constitué d'un lot et valant acte d'engagement, règlement de la consultation et cahier des charges.**

**Le présent marché concerne la fourniture, pose mise en service et formation du personnel à l'utilisation d'un lave batterie pour le service de restauration du lycée Pierre et Marie Curie de Châteauroux.**

**Article 1 : Identification de l'acheteur public et pouvoir adjudicateur**

**Pouvoir adjudicateur : Lycée Pierre et Marie Curie**

**31 rue Pierre et Marie Curie**

**36 000 Châteauroux**

**Ordonnateur : Monsieur Dominique BIZEUL, Proviseur**

**Comptable assignataire : Monsieur Julien BENOIT**

**Affaire suivie par : Monsieur Julien BENOIT, adjoint gestionnaire**

**Mail : [julien.benoit@ac-orleans-tours.fr](mailto:julien.benoit@ac-orleans-tours.fr)**

**Article 2 : Procédure**

**2.1. Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R.2123-1 et suivants du chapitre III du code de la commande publique.**

**2.2. Possibilité de négociation. Le pouvoir adjudicateur identifié à l'article 1 se réserve le droit de procéder, après analyse des offres, à une négociation écrite avec les candidats ayant remis une offre pour un lot. Cependant, il pourra juger que, compte tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire. Il est donc dans l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale. En cas de négociation, l'invitation à négocier se fera par l'envoi d'un mail. La négociation pourra porter sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.**

**2.3. Possibilité de lot ou marché infructueux. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de déclarer tout ou partie du marché sans suite dans le cas où aucune offre ne satisferait aux conditions énoncées dans le présent marché, au regard des prix et/ou de la qualité des prestations attendues.**

### **Article 3 : Objet du marché**

**Objet du marché : Prestations de fourniture pose et installation d'un lave batterie**

**Le marché est un marché à bon de commande composé d'un lot :**

- **LOT 1 : Fourniture et mise en service d'un lave batterie selon les caractéristiques ci-dessous**

Le vendeur peut proposer des variantes sur le reste des prestations et/ou des compléments par rapport aux besoins exprimés.

### **Article 4 : Modalités de présentation et de recevabilité des offres**

- **L'offre rédigée en français devra comprendre :**

**La fourniture d'un lave batterie pour le service de restauration de l'établissement (950 couverts jour)**

**Sa pose, sa mise en service complète et la formation de personnel**

**Caractéristiques demandées : format compact à chargement frontal par chariot obligatoirement, sans prélavage manuel, lavage vertical. Capacité 8GN 1/1 profondeur 200mm cycle 1.3 à 6.40 min.**

**Accessoires cassettes de chargement, chariot de chargement supplémentaire séparateur GN, palette de dérochage.**

**Une visite préalable pourra être envisagée afin de vérifier les conditions de raccordement aux réseaux.**

**Le présent document vaut dossier de consultation. Il sera retourné, paraphé et signé, avec les propositions du candidat.**

**Les offres seront présentées sous la forme d'un acte d'engagement établi en un seul original, accompagné de la description des services associés.**

- 
- **La procédure est dématérialisée. L'offre doit être déposée sur la plateforme MAPA de l'AJI (<https://mapa/aji-france.com>) ; aucune offre adressée par courrier ne sera étudiée, aucune offre adressée par mail ne sera étudiée.**
- **La date limite de dépôt est fixée au mercredi 15 mars 2023 à 12h00.**

### **Article 5 : Modalités de paiement**

- **Le paiement s'effectue par mandat administratif sur présentation d'une facture.**

Les factures seront déposées sur le site <https://choruspro.gouv.fr> - SIRET 19360009500015).

- Les prix sont fermes et forfaitaires, ils comprennent tous les frais afférents à la prestation

Si toutes les propositions sont supérieures au prix envisagé par l'établissement, celui-ci se réserve le droit de renoncer au projet.

Si le nombre d'offre reçue est insuffisant l'établissement se réserve le droit de renoncer au projet ou de déclarer le marché infructueux.

**Article 6 : Critères d'attribution du marché :**

- Prix : 45 %
- Qualité des prestations : 15 %
- Qualité des produits : 40 %

# ACTE D'ENGAGEMENT

Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

**Lycée Pierre et Marie Curie**  
**31 rue Pierre et Marie Curie 36 000 CHÂTEAURoux**  
**Tél. : 02.54.22.89.79**

Objet du marché	<b>Fourniture et mise en service d'un lave batterie</b>
Nom, prénom, qualité du signataire du marché :	Monsieur Le Proviseur
Désignation, adresse, téléphone du gestionnaire	Monsieur Le Gestionnaire Lycée Pierre et Marie Curie 31 rue Pierre et Marie Curie 36 000 Châteauroux  Tél. : 02.54.22.89.79
Courriel	Ce.0360009p@ac-orleans-tours.fr

Le présent marché est passé en vertu des dispositions du chapitre III du code de la commande publique

## B. Engagement du candidat

<b>Nom, prénom et qualité du signataire</b>	
<b>Adresse professionnelle</b>	
<b>Téléphone</b>	

<b>Agissant au nom et pour le compte de</b>	
Dont le siège social est à	
Immatriculée à l'INSEE sous le numéro	
N° SIRET	
Code APE	
N° inscription RCS	
Téléphone	
Télécopie	
Adresse courrier électronique	

**Coordonnées bancaires (joindre obligatoirement un IBAN/BIC)**

---

**B-1: Nom, prénom et qualité du signataire :**

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société (*indiquer le nom, l'adresse*) :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à fournir les prestations demandées en tous points conformes à l'offre validée, et à exécuter les prestations demandées aux conditions et prix ci-dessous :

**Joindre un descriptif détaillé**

**Responsable légal de l'entreprise :**

NOM :

Prénom :

Signature

Fait à :

Le :

**Cachet de l'entreprise**



# DECLARATION DU CANDIDAT

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou à ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que les salariés sont recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours après demande de l'établissement preneur. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est considérée comme nulle et non avenue.

Fait à :

Le :



